

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Etablissements pénitentiaires

### Les agents de l'EDS de Paifve ne veulent plus servir de punching-ball

Hier, peu après 14h00, un assistant de surveillance pénitentiaire de l'Établissement de défense sociale (EDS) a été agressé violemment par un interné.

Ce fait survient moins d'un mois après un autre cas similaire, le personnel n'en peut plus de ces faits à répétition.

Ils veulent par la présente, dénoncer les conditions de travail problématiques au sein de cet établissement.

L'EDS peut accueillir 205 internés. Une partie de cette population souffre d'une altération de sa capacité de discernement ou de contrôle de ses actes.

Dans les faits pour les agents pénitentiaires, outre les malades, comme dans tous les établissements, Paifve a un taux d'absence pour les accidents de travail de 14%. Ces accidents souvent imprévisibles, par le fait des pathologies, sont extrêmement violents et les périodes d'absence assez longues.

Les prestations des psychiatres sur place pour le mois de juin font état de +/- 93h00 sur le mois (soit une moyenne de 3h00 par jour), qui ne sont pas toutes dévolues aux soins...pour 198 internés présents. A l'aube des grandes vacances, la situation ne va sans doute pas s'améliorer.

L'horaire est établi de sorte, qu'une présence de ce personnel qualifié n'est pas assurée tous les jours.

Les infirmières, ne sont pas assez nombreuses que pour assurer un suivi sur les différentes pauses.

Notre Ministre se fait une gloire d'assurer un service minimum en cas de grève, mais est incapable d'assurer un suivi psychiatrique aux internés de l'EDS. Pour rappel, dans ce dossier comme dans celui du service minimum, l'Etat a été condamné. C'est certainement plus porteur aux yeux de l'opinion publique et de certains de nos élus de batailler pour le service minimum que pour les soins aux internés « Les Oubliés du système ».

Nous pourrions dans cet établissement, nous replier par catégorie de personnel et stigmatiser l'autre. Nous ne le ferons pas. Nous aimons notre métier, mais sommes pour l'instant bien démunis pour mener à bien nos missions.

En conséquence, le personnel a décidé de déposer un préavis de grève afin d'essayer de trouver des solutions structurelles au problème.

Il faut que le Ministre et l'Administration prennent leurs responsabilités, soit l'EDS est un établissement de soins et le service médical est étoffé pour assurer les soins, soit les portes se refermeront comme dans une prison, ce qui serait improductif et inhumain.

Pour le front commun syndical CGSP AMiO - CSC Services publics

## ● **Personnes de contact**

➔ **Michel JACOBS, Secrétaire général CGSP AMiO**

➔ **GSM : 0473/65 54 03**

➔ **Claudine COUPIENNE, Secrétaire permanente Justice CSC Services publics**

➔ **GSM : 0497/14 90 02**